



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3288

Attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'Association "JF. Danse" pour l'organisation du Championnat du Monde de rock acrobatique le 2 décembre 2017 au Palais des sports de Lyon

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2017/3288 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 5 000 EUROS A L'ASSOCIATION "JF. DANSE" POUR L'ORGANISATION DU CHAMPIONNAT DU MONDE DE ROCK ACROBATIQUE LE 2 DECEMBRE 2017 AU PALAIS DES SPORTS DE LYON (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « JF. Danse » (dont le siège social est situé 133 avenue des Frères Lumière à Lyon 8^e) a pour objet la promotion de la danse de couple, et en particulier du rock acrobatique. Elle organise des événements de portée nationale et internationale.

L'Association « JF. Danse », en collaboration avec la Fédération Française de Danse (FFD), organise au Palais des Sport de Lyon, le samedi 2 décembre 2017, le Championnat du Monde de Rock Acrobatique.

L'importance de cet événement, clôturant chaque année la saison sportive et attirant plusieurs milliers de spectateurs, suscite un vif enthousiasme chez les licenciés. Les meilleurs couples mondiaux participent à cette compétition dans laquelle ils obtiennent des points pour le classement mondial.

Le championnat du monde est organisé chaque année dans un pays différent (la Suisse en 2015, la Russie en 2016) et pour la première fois en France en 2017. 5 continents et 35 nations seront représentés à Lyon pour cet événement mondial. Tous les danseurs sont amateurs ou semi-professionnels. Les épreuves seront jugées par 7 juges internationaux.

Le championnat du monde est organisé par la FFD, sous l'égide de la fédération mondiale de danse et en collaboration avec la Ville de Lyon (services des sports et de la communication).

La mise en œuvre technique et événementielle est confiée à l'Association affiliée « JF. Danse » organisateur délégué de l'événement.

Une centaine de bénévoles sont volontaires à cette occasion, notamment pour recevoir et accompagner au mieux toutes les délégations étrangères, logées dans divers hôtels, qui pourront ainsi découvrir la ville de Lyon.

Une importante campagne promotionnelle est prévue autour de cet événement.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 115 000 €

L'Association « JF. Danse », qui ne bénéficie pas de subvention de fonctionnement, a formulé auprès de la Ville de Lyon une demande de subvention de 10 000 €

En raison de l'intérêt que présente la manifestation au plan sportif, je propose qu'une subvention de 5 000 € soit allouée à l'Association « JF. Danse ».

Vu l'avis du Conseil des 7^e et 8^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission sports, jeunesse, vie associative ;

DELIBERE

1. Une subvention de 5 000 € est allouée à l'Association « JF. Danse » pour l'organisation du Championnat du Monde de Rock Acrobatique, le samedi 2 décembre 2017, au Palais des Sports de Gerland à Lyon 7^e.

2. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2017, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPANIMAT, opération SPMANI.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT